



SÉCURITÉ ROUTIÈRE

La voie romaine de nouveau ouverte à la circulation

Vu l'état de la chaussée et pour d'évidentes raisons de sécurité, la voie romaine était interdite à la circulation depuis fin décembre à la demande de la commune de Fauverney.

Pour éviter que le flux de véhicules qui empruntent habituellement cette route ne se reporte sur la rue des Cents Journaux (déjà dégradée et en attente de travaux de rénovation), nous y avons interdit la circulation dans les deux sens sauf évidemment pour les riverains.

Le but était de reboucher les trous importants sur la voie romaine au cours du mois de janvier. Malheureusement les très mauvaises conditions atmosphériques n'ont pas permis d'intervenir avant la deuxième moitié du mois de février. Aujourd'hui c'est chose faite mais les réparations ne sont que provisoires. Avec la commune de Fauverney, nous souhaitons réaliser des travaux de renforcement et de réfection de cette voirie en 2019. Mais, comme vous le savez, cette voie est assez peu utilisée par les roburiens et les bélousiens. Nous avons donc sollicité les communes voisines (Marliens et Tart-le-Haut notamment) et le département pour nous accompagner financièrement, sans quoi il ne sera pas possible d'envisager les travaux souhaités.

MÉDIATHÈQUE

A toi de jouer avec Cerise et ses amis !

«Cerise» est une exposition composée de jeux interactifs et ludiques pour présenter la série BD «Les carnets de Cerise» aux enfants et les initier aux jeux de résolutions d'énigmes comme le fait Cerise dans ses aventures.

Les enfants peuvent dessiner sur les panneaux, jouer avec des magnets. Une sélection d'applications sur tablettes complètent cette exposition.

**Du 13 au 21 Mars à la médiathèque.
Ouverture exceptionnelle
le dimanche 18 mars de 14h à 17h.
Entrée gratuite**





CONSEIL MUNICIPAL

Réunion du 20 décembre 2017

Présents : Monsieur le Maire **Hubert SAUVAIN** et tous les conseillers municipaux à l'exception de **M^{me} Sylvie LONGÉPÉ** excusée représentée par **M^{me} Catherine BERTET**, de **M^{me} Elodie BRUSCHERA** excusée représentée par **M^{me} Valérie REGARD** et **M. Philippe HOURDAIN** excusé représenté par **M. Hubert SAUVAIN**.

Ordre du jour

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,
approuve à l'unanimité la séance du 4 décembre 2017,
approuve la modification des statuts de la Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise,
approuve l'extension du périmètre du SINOTIV'EAU (intégration des communes de Genlis et Longchamp).

Questions diverses

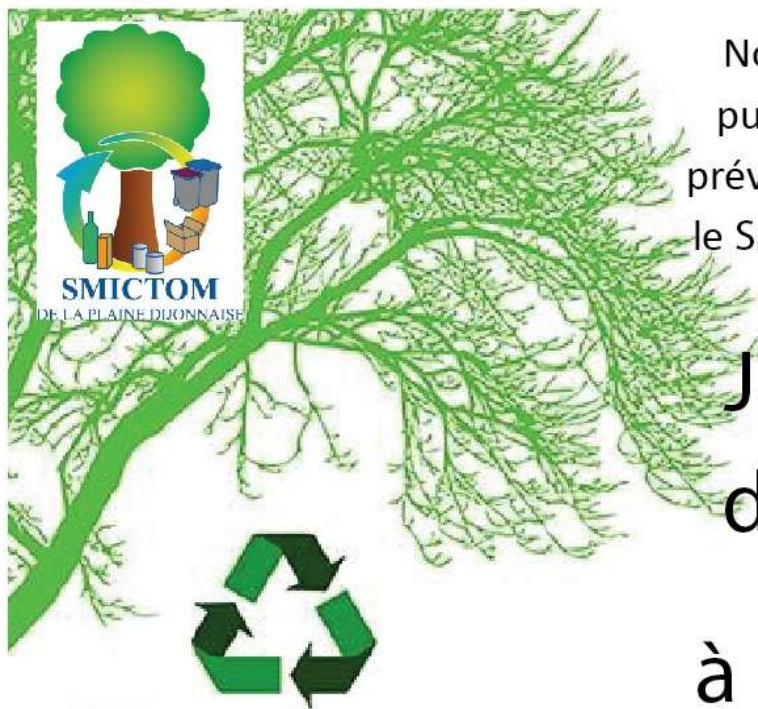
M. Claude VERDREAU rappelle qu'une réflexion est menée pour la sécurisation de l'ensemble des bâtiments communaux ;

M. le Maire donne lecture d'un courrier de l'AOR (section randonnée) qui remercie la municipalité pour son aide, fait part du bilan du TELETHON et qui précise qu'elle a remis un chèque de 4 227,62 € à l'AFM TELETHON suite aux différentes actions menées durant l'année 2017 ;

M. Benoît FRANET annonce la création d'un jardin conservatoire début décembre 2017 à proximité du parcours de santé, la pelouse sera semée en 2018 ;

M. Benoît FRANET annonce la pose par les agents communaux de l'abri de bus situé rue des Ducs de Bourgogne.

Le Maire, Hubert SAUVAIN



Nous vous informons qu'une réunion publique d'informations sur le tri et la prévention des déchets est organisée par le SMICTOM de la Plaine Dijonnaise, le :

Jeudi 8 Mars 2018
de 19H00 à 20H00

à la salle des fêtes - rue des écoles

à Rouvres en Plaine





CONSEIL MUNICIPAL

Réunion du 5 février 2018

Présents : Monsieur le Maire **Hubert SAUVAIN** et tous les conseillers municipaux.

Ordre du jour

Monsieur le Maire donne la parole à **M^{me} Sylvie LÉGER**, responsable de la médiathèque communale qui est venue présenter le rapport d'activités 2017 (321 lecteurs actifs, 7 168 documents empruntés).

Présentation des Comptes de Gestion, des Comptes Administratifs pour la Commune et le Lotissement du Pasquier et affectation des résultats :

Les membres du Conseil Municipal approuvent, à l'unanimité, les comptes de gestion 2017 (Commune et Lotissement) présentés par Monsieur le Trésorier de Genlis ;

Les membres du Conseil Municipal approuvent les Comptes Administratifs 2017 (Commune et Lotissement) présentés par **M^{me} Catherine BERTET**, Adjointe chargée des finances ;

Les membres du Conseil Municipal votent l'affectation du résultat global de fonctionnement 2017 au Budget Primitif 2018 qui s'élève à + 212 989.74 (187 347.38 € à la couverture du déficit de la section d'investissement, report de +25 642.36 € en fonctionnement pour 2018) ;

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

approuve à l'unanimité la séance du 20 décembre 2017, **fixe** le montant des subventions attribuées aux associations communales en 2018 ;

décide le renouvellement de la ligne de trésorerie d'un montant de 200 000 € pour un an ;

approuve l'extension du périmètre du SICECO à 11 Etablissements Publics de Coopération Intercommunale et la modification des statuts du SICECO ;

décide de transférer au titre des compétences optionnelles la compétence « réseaux de communications électroniques » au SICECO ;

accepte de participer aux frais des études qui seront réalisées par le SICECO (5 000 € HT) pour le chiffrage de l'enfouissement de réseaux rue des Cent Journaux ;

sollicite l'aide financière du Conseil Régional pour réaliser l'enherbement des allées du cimetière communal dans le cadre de la démarche Zéro phyto sur le territoire communal ;

autorise Monsieur le Maire à déposer et signer toute demande relevant de l'autorisation d'urbanisme au nom de la Commune ;

décide la reprise dans le domaine public de la Commune de la voirie du lotissement « GFA DE LA LIOTE » Allée Philippe le Bon et la reprise dans le domaine privé pour ce qui de la zone tampon paysagère située derrière ce même lotissement.

Questions diverses

M. le Maire fait part de la réfection de la couche de roulement sur deux portions des deux départementales qui traversent le village ;

de la réfection complète de la Voie Romaine en 2019 sous réserve de l'attribution de subventions ;

M. Claude VERDREAU fait part de l'avancement du dossier « éclairage des terrains de sport », les devis étant élevés, seuls les terrains de pétanque et le terrain multisport seront éclairés ;

de travaux dans la mairie (réfection des sols au 1^{er} étage) et création d'une salle d'archives dans les combles ;

M. Benoît FRANET fait part du résumé du dernier conseil d'école qui a eu lieu le 29 janvier (kermesse des écoles le 23 juin, sensibilisation « ligue contre le cancer », récupération des bouchons en plastique) ;

d'un projet d'installation d'une borne de recharge pour voiture électrique Grande Rue en face de la Mairie dans le cadre du nouvel aménagement croisement Grande Rue, rue du Châtel, Rue de la Tournelle ;

d'un aménagement sécuritaire provisoire envisagé (pose de ralentisseurs Grande rue et rue des Huiliers) ;

d'un réaménagement complet du rond-point (arrachage des arbres qui seront replantés vers le parcours de santé et vers les étangs communaux) ;

M^{me} Catherine BERTET fait part du compte-rendu du Conseil Communautaire du 22 janvier (désignation des représentants des communes dans les différents syndicats) ;

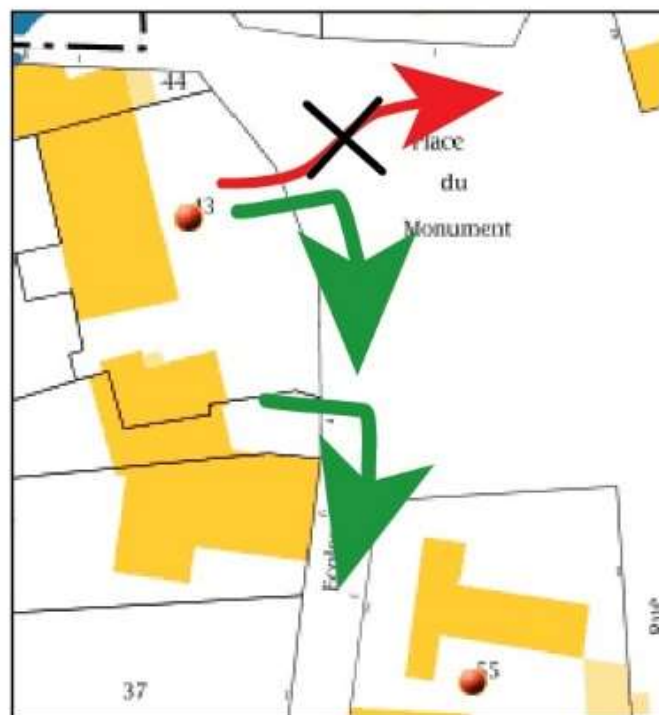


SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Respecter le sens unique rue des écoles

Les mauvaises habitudes ont la vie dure mais restent des facteurs de risque évitables.

La rue des écoles est en sens unique depuis la place du monument jusqu'à la rue de l'église. Ce qui implique que lorsque l'on sort des places de stationnement à proximité des bâtiments périscolaires, salle d'activités et salle des fêtes, il faut sortir par la droite et jamais à gauche, même s'il n'y a que quelques mètres. Vous mettez la vie des enfants en danger en ne respectant pas ce sens de circulation. Cette interdiction de remonter la rue des écoles s'applique aussi aux cyclistes, merci de le rappeler aux enfants.



VIE ÉCONOMIQUE

Le projet d'annuaire des entreprises au point mort, mais...

Distribués avec la dernière édition de la Feuille de Chêne de décembre 2017, trop peu de questionnaires ont été retournés à la mairie pour envisager de donner suite. Nous lançons un nouvel appel aux entrepreneurs roburiens.

La commission communication de la commune, envisage d'éditer un annuaire gratuit des entreprises roburiennes et des entreprises des roburiens à destination des habitants du village. Notre mission ne consiste pas seulement à vous informer, mais aussi à favoriser, par la communication, les conditions d'échanges fructueux entre les roburiens. Qu'il s'agisse de mutualiser des moyens, des compétences, de rendre des services, de faire se rencontrer des centres d'intérêt ou des passions ou encore de permettre des échanges commerciaux, nous avons la conviction que les relations ainsi établies permettront toujours d'améliorer la qualité de vie au sein du village.

Ainsi, si vous pensez que les produits ou services proposés par votre société peuvent, de près ou de loin, intéresser les habitants, ou bien si vous pensez pouvoir accueillir des jeunes en stage ou en apprentissage, soutenir les associations locales en sponsoring ou en mécénat, merci de vous signaler en mairie.

La parution serait totalement gratuite. Vous pourriez cependant, si vous le souhaitez, acheter un encart dans l'annuaire à des fins publicitaires pour accentuer votre visibilité. Cet annuaire, format A5, ferait l'objet d'une distribution boîtes à lettres, serait disponible en libre service à la mairie, médiathèque, cabinet médical... mais aussi sous forme numérique téléchargeable sur le site internet de la commune et enfin inséré dans le livret d'accueil à destination des nouveaux habitants.

Toutefois, nous ne saurions monter ce projet sans savoir s'il rencontre votre intérêt ni intégrer votre entreprise sans votre accord formel. Sans retours et sans une adhésion soutenue à ce projet, la commission abandonnera le projet alors tous s'accorde à en considérer l'intérêt. **Nous comptons sur votre mobilisation pour une suite constructive. Le questionnaire est téléchargeable sur le site de la mairie.**